

Élections des conseillers des Français de l'étranger et des délégués consulaires du 30 mai 2021



L'élection des Conseillers des Français de l'étranger aura lieu le 30 mai 2021. Ces élus de proximité représentent les français établis hors de France auprès des ambassades et consulats. Ils siègent au « conseil consulaire » et sont chargés d'émettre des avis sur les questions inhérentes à la vie quotidienne des Français de l'étranger. **Ils sont consultés pour toutes questions relatives à l'emploi, la santé, l'apprentissage, l'enseignement ou encore la sécurité des Français installés hors de France.**

Pour la partie « sécurité », le conseiller des français de l'étranger peut également être sollicité. **L'APPAFP** constate pourtant que sur ces questions, les conseillers sont quasi inexistants. Mais ils sont là en croyant qu'ils portent la France sur leur tête, alors qu'ils représentent les Français de leur circonscription, et non la France (comme les Ambassadeurs et les Consuls).

Le 8 aout 2015, à la Maison de L'Inde, Cité Universitaire à Paris 14ème, une réunion était organisée par l'association GOPIO France Métropole (Global Organisation People of Indian Origin). Plusieurs associations franco-pondichérienne, dont l'APPAFP, avaient été conviées pour être les témoins d'une annonce historique.

En effet, le Consul Général de France du Tamil Nadu et de Pondichéry Monsieur JANVIER-KAMIYAMA, le conseiller consulaire d'Asie et d'Océanie Monsieur Prédibane SIVA et le ministre consulaire de l'Inde à Paris Mr JAISWAL, annonçaient conjointement la création d'une entité, dirigée par Monsieur Prédibane SIVA, qui aurait dû gérer les dossiers de spoliations et de squattes de terrains à Pondichéry, avec l'appui officiel des autorités françaises et indiennes.

L'association APPAFP avait accueilli avec enthousiasme cette excellente nouvelle car notre jeune structure d'envergure modeste avait réussi à convaincre les autorités françaises et indiennes de se focaliser sur cette situation dramatique.

Cette entité n'a jamais vu le jour à Pondichéry. **Qu'en est-il de ce paquebot dont le capitaine, élu conseiller consulaire d'Asie et d'Océanie, soutenu par une armada**

franco-indienne, et qui aurait dû prendre à bras le corps ces dossiers de spoliation et de squatte de terrains à Pondichéry ?

Mais aujourd'hui, presque 6 ans plus tard après cette allocution historique et quelques jours avant l'élection des Conseillers des Française d'Asie et d'Océanie, l'association APPAFP existe toujours avec de faibles moyens financiers et un soutien sans conviction certes de la part des autorités françaises et indiennes.

Notre association, structure ressemblant à un radeau, est dirigé par une poignée de courageux bénévoles à la volonté sans faille. Malgré une forte déception vis-à-vis de certains adhérents disparaissant dès lors que leurs affaires sont résolues, elle doit faire face à une marée toujours grandissante de victimes de spoliations et de squattes.

Tous nos compatriotes confrontés à des affaires de spoliation se tournent plus vers notre association. Le consulat saisi parfois en premier lieu, nous recommande ses personnes. Il semble même que la fonction du conseiller consulaire soit complètement méconnue par tous ces ressortissants français installés en Inde.

C'est pourquoi, par l'intermédiaire de cette information que nous diffusons sur le site, je lance un appel aux futurs élus. Il faut que la France s'implique davantage par votre action sur le territoire de Pondichéry. De plus, la sécurité lors de nos différentes interventions est lourdement mise à l'épreuve. Les autorités de police et de justice locales ne nous sont pas d'un grand secours.

L'APPAFP a plus que besoin de l'appui des autorités françaises dans nos relations avec les administrations locales.

Calai BERANGER – Président APPAFP